Nations Unies A/HRC/AC/13/L.6



Distr. limitée 14 août 2014 Français Original: anglais

## Conseil des droits de l'homme

Comité consultatif

Treizième session

11-15 août 2014

Point 3 a) ix) de l'ordre du jour

Demandes adressées au Comité consultatif en application des résolutions du Conseil des droits de l'homme Demandes actuellement examinées par le Comité Coopération technique en vue de prévenir les agressions contre les personnes atteintes d'albinisme

- M. Saeed Mohamed Al Faihani, M<sup>me</sup> Laurence Boisson de Chazournes,
- M. Mario Luis Coriolano, M<sup>me</sup> Hoda Elsadda, M<sup>me</sup> Karla Hananía de Varela,
- M. Latif Hüseynov, M. Alfred Ntunduguru Karokora, M. Mikhail Lebedev,
- M. Kaoru Obata, M. Obiora Chinedu Okafor, M<sup>me</sup> Katharina Pabel,
- M<sup>me</sup> Anantonia Reyes Prado, M. Ahmer Bilal Soofi, M. Imeru Tamrat Yigezu,
- M. Yishan Zhang, M. Jean Ziegler: projet de mesure à prendre

13/...

## Coopération technique en vue de prévenir les agressions contre les personnes atteintes d'albinisme

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 24/33 du Conseil des droits de l'homme, dans laquelle le Conseil a demandé au Comité consultatif d'établir une étude sur la situation des personnes atteintes d'albinisme en ce qui concerne les droits de l'homme et de soumettre un rapport sur la question au Conseil à sa vingt-huitième session,

Rappelant également qu'à sa douzième session le Comité consultatif a créé un groupe de rédaction et désigné M. Al Faihani, M<sup>me</sup> Boisson de Chazournes (Rapporteuse), M. Coriolano, M. Hüseynov, M. Obata et M. Okafor (Président) membres du groupe,

1. *Prend note* du projet de rapport sur la situation des personnes atteintes d'albinisme en ce qui concerne les droits de l'homme soumis par le groupe de rédaction au Comité consultatif à sa session en cours<sup>1</sup>;

GE.14-12747 (F) 150814 150814





<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A/HRC/AC/13/CRP.1.

2. Demande au groupe de rédaction d'établir la version définitive de son rapport au Conseil à la lumière des débats tenus par le Comité consultatif à sa session en cours, ainsi qu'en tenant compte des conclusions issues de la réunion d'experts qui sera organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie le 24 septembre 2014, après l'avoir fait distribuer à tous les membres du Comité consultatif pour approbation par voie électronique, et de le soumettre au Conseil à sa vingt-huitième session.

**2** GE.14-12747